



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan numérique

Question au Gouvernement n° 447

Texte de la question

PLAN NUMÉRIQUE

**M. le président.** La parole est à Mme Dominique David, pour le groupe La République en marche.

**Mme Dominique David.** Monsieur le secrétaire d'État chargé du numérique, vous avez lancé, la semaine dernière, à Bordeaux, dans les locaux d'Emmaüs Connect situés dans ma circonscription, votre plan d'action pour un numérique inclusif. Je vous remercie pour ce choix emblématique, au cœur d'un des deux quartiers les plus pauvres de Nouvelle-Aquitaine, en l'occurrence, le quartier des Aubiers.

Inclure, c'est la tâche difficile à laquelle nous devons nous atteler. Le Gouvernement en a pris la mesure. Si le tout-numérique est synonyme de simplification et de gain de temps pour la plupart des usagers, il comporte néanmoins un risque d'exclusion de certaines populations. En effet, 13 millions de Français sont en difficulté avec le numérique, soit près du quart de nos concitoyens.

À l'heure où le digital accompagne notre vie quotidienne dans l'accession à l'emploi, à nos droits, à l'information et au lien social, c'est aujourd'hui un vrai problème. Et ce sera un problème demain pour se soigner, se déplacer, se loger, s'éduquer, se financer – tout simplement, pour vivre. L'État doit être acteur de cette transition. Il doit en saisir toutes les potentialités, en modifiant nos manières de travailler et en accompagnant chaque Français.

Monsieur le ministre, votre programme dans ce domaine est ambitieux et votre méthode est originale. Pourriez-vous nous présenter les actions que vous comptez mettre en œuvre pour atteindre, orienter et inclure les nombreux Français en situation de précarité numérique ? Quels acteurs comptez-vous mobiliser ? Quelle méthode de travail avez-vous définie pour y parvenir ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du numérique.

**M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du numérique.** Madame la députée, notre ambition est claire : faire de la France une société numérique inclusive, à la fois performante et humaine. Une société performante, c'est une société dont les *start-up* partent à la conquête du monde et innovent toujours plus vite. Pour cela, il faut accompagner les TPE et les PME afin qu'elles bénéficient de la transformation numérique. Pour être toujours plus performant, et fournir toujours plus de services aux citoyens, l'État lui-même devra se numériser.

Mais cette société numérique devra être humaine.

**Mme Danièle Obono.** Sauf au Conseil national du numérique !

**M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État** . Nous ne pourrons jamais atteindre nos objectifs de performance si nous ne nous préoccupons pas des 20 % de Français – 13 millions d'entre eux – qui ne savent pas utiliser les outils numériques. C'est la condition du succès. Cela concerne tous les Français, quel que soit leur âge, quelles que soient leurs qualifications, quels que soient les territoires où ils vivent.

**M. Christian Jacob**. Ne nous regardez pas comme cela, c'est de l'autre côté que la question vous a été posée !

**M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État** . C'est parce que je m'intéresse à vous ainsi qu'à tous les Français,...

**M. Christian Jacob**. La réciproque n'est pas vraie !

**Mme Danièle Obono**. Et ce qui se passe au Conseil national du numérique, cela vous intéresse ?

**M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État** . ...et il y a, dans les tribunes du public au-dessus de vous, des élèves de classe de troisième qui nous regardent.

La stratégie pour un numérique inclusif que nous avons annoncée la semaine dernière fait appel à l'intelligence à la fois des territoires et des acteurs. C'est la première fois que les services de l'État, des opérateurs sociaux, des collectivités locales – régions, départements, communes – se réunissent pour trouver une stratégie commune.

Au cours des trois prochains mois, ces acteurs examineront ensemble la meilleure manière d'identifier ces 13 millions de Français dont j'ai parlé. Ils feront l'inventaire des réseaux d'accompagnement qui existent à l'heure actuelle : qui accompagne aujourd'hui ces Français, qui pourra les accompagner demain ? Il s'agit, par exemple, des réseaux associatifs de la médiation numérique. Les acteurs étudieront aussi la manière dont tout cela sera financé.

Ensuite, au deuxième trimestre 2018, il faudra trouver une déclinaison dans chaque département. L'objectif est simple : faire du numérique une chance pour tous et partout. Je suis sûr que nous saurons nous unir pour cela. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

## Données clés

**Auteur** : [Mme Dominique David](#)

**Circonscription** : Gironde (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 447

**Rubrique** : Internet

**Ministère interrogé** : Numérique

**Ministère attributaire** : Numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [21 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 décembre 2017](#)